

Une oeuvre méconnue du mécénat de la Renaissance : le clocher de l'église Saint-Martin de Chézy-l'Abbaye et son décor

Vu de loin, le clocher monumental de Chézy diffère de la plupart de ceux des campagnes du diocèse de Soissons par le caractère « classique » affirmé que lui confèrent ses colonnes et ses entablements (Fig. 1). Un examen plus attentif révèle une richesse ornementale non moins surprenante et d'une rare modernité pour son temps, dans un terroir pourtant attaché aux formes médiévales.

Une paroisse liée à une abbaye

Chézy, sur la Marne, est le siège d'une des plus anciennes et insignes abbayes bénédictines du diocèse de Soissons. Outre le site abbatial majeur, dans une boucle de la Marne, à quelque distance du bourg, cet établissement eût aussi, vers la fin du XI^e siècle, une église dédiée à saint Pierre, abbatiale, puis prieurale, au bourg même. Une bulle du pape Alexandre III confirmant les biens et droits de l'abbaye de Chézy en 1182 ou 1183 ¹ mentionne aussi deux églises paroissiales sous l'invocation de saint Martin, données successivement à l'abbaye par deux évêques de Soissons. Il s'agit de la paroisse de Saint-Martin sur le Dolloir, dite plus tard « d'en Bas », don de l'évêque Adélarde et de la paroisse de Saint-Martin sur le Charfion, dite « d'en Haut », donnée par Lisiard. C'est le site de l'actuelle église Saint-Martin ².

Au début du XIV^e siècle, les deux paroisses Saint-Martin de Chézy ne forment qu'une seule et même cure ³, chef lieu d'un doyenné de vingt-trois

1. Bibl. nat., Département des manuscrits, coll. de Picardie ; Dom Grenier, *Notice historique de Picardie*; vol. XXII, Cartulaire de Chézy, d'après Dom Muley, p. 69-70.

2. La charte de donation de la cure de Saint-Martin-d'en-Haut à l'abbaye par l'évêque Lysiard est datée de 1122 (Bibl. nat., Département des manuscrits, Chartes et diplômes, vol. 50, f^o 242). On trouve dans l'article de A. Corlieu, « L'abbaye de Chézy », *Annales de la société d'Histoire et d'Archéologie de Château-Thierry*, 1879, p. 88-109, un catalogue simplifié des chartes, et une analyse des recueils manuscrits de la Bibliothèque Nationale dus aux mauristes des XVII^e et XVIII^e siècle. Cet article donne aussi des extraits d'une notice historique sur l'abbaye de Chézy rédigée à partir de 1673 par l'un de ses religieux, Dom Jean Gérard, et conservée dans le *Monasticon Benedictum*, Bibl. nat., Ms. lat. n^o 12664, f^o 139 et sqq.

3. A. Longnon, « Pouillés de la province ecclésiastique de Reims », *Recueil des historiens des Gaules et de la France, Pouillés*, t. VI, Paris, 1907-1908, p. 124.



Fig. 1 : Vue nord-ouest du clocher, vers 1910

(Photo Étienne Moreau-Nelaton, *Les églises de chez nous*, Arrondissement de Château-Thierry, 1913).

paroisses ⁴.

Dès la première partie de la guerre de Cent Ans, l'église prieurale Saint-Pierre avait été transformée en « château-fort » protégeant le bourg ⁵, pourtant incendié par les troupes anglaises en 1414 ⁶.

Les deux églises paroissiales de Chézy, probablement gravement touchées par cet événement, devaient être reconstruites de fond en comble après une longue période d'abandon durant laquelle l'absence de moyens financiers ne permettait pas d'entreprendre des travaux de restauration ⁷. La majeure partie des églises alors reconstruites en totalité ou en partie dans le diocèse de Soissons ne le furent pas avant la fin du XV^e siècle, à en juger par le style adopté ⁸.

À Saint-Martin-d'en-Haut, la reconstruction commença, selon une chronologie habituelle, par le chœur. Les travaux étaient à la charge du gros décimateur, l'abbé de Chézy. Son style gothique tardif, sobrement traité, atteste d'une mise en chantier autour de 1500, sur un dessein modeste. L'oeuvre de restauration de l'abbaye de Chézy ayant été menée sous l'abbatiat d'Antoine de Langeac (1503-1519), selon les indications données par l'épithaphe de ce prélat ⁹, on peut émettre l'hypothèse que le début de la reconstruction de l'église paroissiale Saint-Martin-d'en-Haut est contemporaine. En effet, les sources historiques précisent que l'abbaye n'avait pas été relevée de ses ruines depuis 1414. Or, il est peu probable que la reconstruction d'un édifice paroissial, financée par l'abbé, ait précédé celle de l'église abbatiale elle-même.

En revanche, la présence de la salamandre de François I^{er} dans un caisson de la voussure du portail nord de l'église Saint-Martin atteste de la mise en chantier de la nef actuelle sous le règne de ce roi. Une césure de construction très sensible entre l'élévation du chœur et celle de la nef, qui diffère par la structure de

4. L. Duval-Arnoult, « État et carte du diocèse de Soissons d'après les listes bénéficiales de la fin du XIV^e siècle », *Mélanges de l'école française de Rome, Moyen Age et Temps modernes*, t. 85, 1973, I, p. 199.

5. En 1382, l'abbaye de Chézy obtient du roi permission de se fortifier: Arch. nat., J. reg. 122, n° 208.

6. Voir à ce sujet le témoignage de Dom Jean Gérard, publié par A. Corlieu, op. cit., p. 96-97 et la *Gallia Christiana...*, Paris, 1715-1865, t. 9, p. 427-434.

7. L'actuelle église Saint-Martin ne conserve aucun vestige architectural antérieur à cette reconstruction.

8. Les églises paroissiales dont une partie au moins témoigne d'une reconstruction de style gothique tardif sont très nombreuses dans la région, et se caractérisent le plus souvent par une nef centrale sans fenêtres hautes, comme à Château-Thierry, Fère-en-Tardenois, Saint-Rémy-Blanzy, Chouy, Coulombs-en-Valois, Chéry-Charteuve, etc. Voir E. Lefevre-Pontalis, « Les nefs sans fenêtres dans les églises romanes et gothiques », *Bulletin Monumental*, 1922, p. 257-309.

9. Citée par Dom Jean Gérard, publiée par A. Corlieu, p. 97, et, antérieurement par l'abbé A.-E. Poquet, *Notice historique et archéologique sur le bourg et abbaye de Chézy-sur-Marne*, Soissons, 1844, p. 21.

ses piles ¹⁰ et, accessoirement par les réseaux de ses baies, indique que plusieurs années durent s'écouler entre l'achèvement de l'un et la reconstruction de l'autre.

La tour du clocher s'élevant sur la première travée de la nef, dont la grosseur des piles est prévue en conséquence, est datée dans son élévation supérieure par le millésime de 1551, sous le règne de Henri II. Cela laisse à penser que la nef a pu n'être commencée que dans la dernière décennie du règne de François I^{er}, vers 1540.

Après l'achèvement de la tour, à laquelle nous allons nous intéresser tout particulièrement, l'édifice ne subit plus de modification de structure. On note le percement de quelques « trous à mousquet » dans les parois des cages d'escalier, à l'heure des Guerres de Religion.

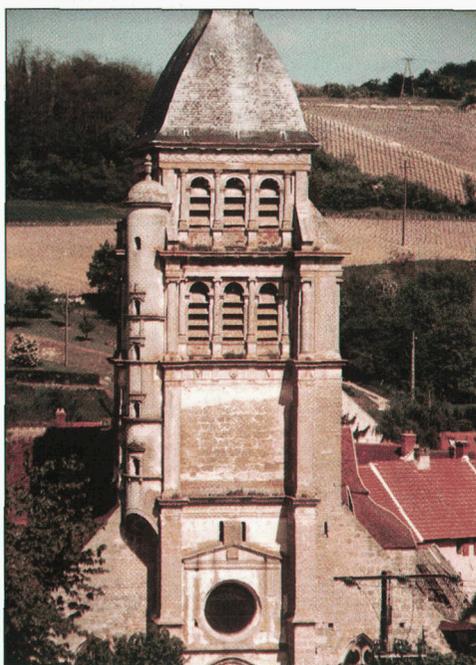


Fig. 2 : Élévation ouest du clocher
(Cliché C. Corvisier)

Les sources administratives de la fin de l'ancien régime démontrent que, selon une situation normale, seuls les « choeur et cancel » de l'église Saint-Martin étaient officiellement à la charge de l'abbaye de Chézy ¹¹. En 1770-1772, des « ouvrages (de charpente) qui étoient à faire au clocher de l'église de Chézy-l'Abbaye », sont à la charge des habitants, sous l'administration civile du subdélégué de l'intendant de Soissons au département de Château-Thierry ¹².

Peu avant la Révolution, la cure Saint-Martin de Chézy, réunie sur une seule église, depuis la suppression de la paroisse d'En-Bas en 1745, reste chef-lieu du quatrième doyenné de l'archidiaconé de Brie ¹³.

10. Piles prismatiques minces prolongeant sans discontinuité les nervures des voûtes pour le choeur, pénétration des moulures d'arcs et de nervures dans de grosses piles rondes pour la nef.

11. Expertises des bâtiments dépendants de l'abbaye, en 1756 (Arch. dép. Aisne, J. 1717), en 1781 (Arch. nat. Z I j. 256).

12. « Rolle et répartition faite par François Remi Prevost, conseiller du roi en l'élection de Château-Thierry, subdélégué... de 2635 livres 19 sols, montant de l'adjudication... », Arch. dép. Aisne, C. 169.

13. Arch. dép. Aisne, Inventaire de la Série E, p. 190, note 1, et P. Houllier, *État ecclésiastique et civil du diocèse de Soissons*, Compiègne, 1783, p. 173.



Fig. 3 : Détail de la trompe de la tourelle d'escalier du clocher
(Cliché C. Corvisier).

La tour, clocher-porche occidental, et son décor

En 1844, Alexandre-Eusèbe Poquet consacre une douzaine de pages bien documentées – et non exemptes de jugements de valeur – à l'église Saint-Martin, dans sa monographie de Chézy. La sûreté du jugement archéologique de cet érudit de l'époque romantique fait tout l'intérêt de sa contribution. Cet intérêt

est renforcé, pour la tour du clocher, par sa valeur de témoignage d'un état des lieux antérieur aux principales campagnes de restauration qui ont entraîné la reprise intégrale des pierres à sculptures des faces ouest et sud ¹⁴. La conservation de la tour et de son décor était l'un des soucis majeurs du savant abbé : « Il serait souhaitable que le gouvernement s'intéressât vivement à la conservation de ce clocher qui se détériore, surtout au midi. L'action des pluies et de la chaleur travaille les pierres qui sont tendres et les oblige de s'exfolier. Beaucoup d'édifices religieux ont été placés sous la sauvegarde de l'État sans avoir la valeur architectonique et historique de celui-ci. Nous savons qu'en 1552, le roi Henri II passa à Chézy avec son épouse, la reine Catherine de Médicis, et la duchesse de Valentinois. Ce prince allait se mettre à la tête de son armée dans une guerre qui réunit pour toujours à la France, Metz, Toul, Verdun et Cambrai. Le souvenir de ce royal passage, qui avait été sans doute marqué par de grands bienfaits, paraît inscrit en plusieurs endroits où on a gravé les chiffres du prince. Nous sollicitons avec instance la classification de cette tour au nombre des monuments historiques, comme objet d'art ¹⁵. »

Le vœu pieux de l'abbé Poquet, pourtant formulé dans cette note avec conviction, et s'appuyant sur un argumentaire auquel ne pouvait être indifférent le gouvernement de Louis-Philippe, resta sans effet. Les sensibilités des « antiquaires » du temps privilégiaient les réalisations du Moyen Âge gothique, avec quelques incursions vers la première Renaissance, mais dépréciaient volontiers le vocabulaire classique. Ni la Société française d'Archéologie, dont Poquet était membre, ni les pionniers du service des Monuments historiques, comme Vitet ou Mérimée, ne s'intéressèrent à cet « objet d'art ». Malgré une mention du clocher, laconique mais flatteuse, avec illustration, dans le dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts ¹⁶, quarante ans après la monographie de Poquet, la protection officielle au titre des Monuments historiques n'intervint qu'en 1913. Si cette protection s'étend à l'ensemble de l'église, elle est bien entendu motivée par le clocher, comme en témoigne l'avis de l'inspecteur général des Monuments historiques Selmersheim : « L'église proprement dite est une oeuvre quelconque sans grande originalité, mais le clocher qui en émerge, lié intimement avec elle, est une com-

14. Poquet signale (p. 46) que « la corniche occidentale, en forme de doucine, a été refaite il y a environ vingt ans ». Cette réparation paraît correspondre au chantier de 1821, conduit par Augustin Duburcq, entrepreneur de bâtiments à La Ferté-sous-Jouarre, consistant en la réfection de la couverture, le remplacement de trois colonnes « avec leurs chapiteaux et embases [...] A été fait un entablement au haut du clocher, et plusieurs de saillies à lances dans la partie du Midi (*face sud*), au bas des ouïes du haut [...] recouvert trois piliers (*glacis contreforts*) en ardoises, et sur plâtre... ». Ces travaux faisaient suite à une expertise de 1817 (Arch. com. de Chézy).

15. A.-E. Poquet, *op. cit.*, p. 46-47, note 1.

16. « À l'époque de la Renaissance on éleva peu de clochers... La cathédrale de Tours, les églises de Saint-Michel de Dijon, de Chézy-l'Abbaye, fournissent de précieux exemples de ceux qui furent construits alors ».

position remarquable de la renaissance classique, malheureusement assez délabrée, mais qui suffit à notre avis à motiver l'inscription du monument tout entier sur la liste de classement ¹⁷. »

L'ordonnance architecturale

Cette tour occidentale se distingue effectivement par une composition architecturale exceptionnelle dont l'ordonnance et les motifs ornementaux empruntent exclusivement aux formules élaborées par l'École de Fontainebleau dans la seconde moitié du règne de François I^{er} et sous celui de Henri II.

Cette modernité s'accommode de quelques concessions traditionnelles dans la structure : les contreforts qui épaulent les angles de cette tour par groupe de deux renvoient, par leur amortissement sommital en talus (Fig. 2), à la tradition constructive médiévale.

La tourelle d'escalier logée dans l'angle rentrant de deux d'entre eux, formule peu novatrice en soi, affirme son style nouveau par son encorbellement traité en trompe à caissons décorés de motifs végétaux (Fig. 1), et son couvrement en coupole de pierre appareillée, initialement côtelée, mais refaite en dôme hémisphérique simple en 1932. La trompe à caissons de Chézy a un antécédent daté 1540 à l'hôtel Toutin d'Orléans, portant aussi tourelle hémicylindrique à dôme de pierre, et formulé de façon très semblable ¹⁸. Toutefois, la trompe de Chézy est plus élaborée par sa forme inclinée, soit étirée vers le haut (Fig. 3).

La façade occidentale de la nef, formant la base de celle du clocher, montre des maladresses de composition et d'harmonisation stylistique des motifs : le portail en arc brisé à moulures multiples est de tradition gothique, surmontée d'une rose nue et d'un fronton classique avec motif central formant niche sculptée ¹⁹.

Ces maladresses ne se retrouvent plus dans la partie supérieure de l'élévation de la tour, abritant le beffroi, la plus richement ordonnancée et décorée de l'édifice. Cette partie, divisée en deux étages surplombant le toit de l'église, est supportée par un étage aveugle et dépourvu d'ornements engagé dans le comble de la nef, lequel forme plus d'un tiers de l'élévation de la tour proprement dite, au dessus des voûtes de l'église.

17. Rapport du 9 janvier 1911, Archives des Monuments historiques. Le comité des Sites et Monuments pittoresques du Touring-Club de France qui est à l'origine de ce classement, le demandait par lettre du 10 décembre 1909 (adressée au sous-secrétaire d'état aux Beaux-Arts, M. Dujardin-Beaumetz), exclusivement pour « le clocher renaissance de l'église de Chézy-sur-Marne ».

18. On notera que Guillaume Toutin était valet de chambre du Dauphin, futur Henri II.

19. Niche devenue illisible depuis sa reprise par la restauration de 1896, qui n'a laissé que des blocs nus en attente. Voir *infra* et note 21.

La modernité des étages ornés du beffroi s'affirme par le recours à la superposition des ordres Vitruviens, sur les deux niveaux disponibles seulement, à l'exclusion de l'ordre dorique, qui n'est pas traité à l'étage aveugle. On note aussi le morcellement des baies du clocher sur ces deux niveaux en forte registration horizontale, alors que la plupart des tours-clochers de la Renaissance restent fidèles, au niveau du beffroi, aux hautes baies d'un seul tenant de tradition gothique, le plus souvent jumelles ²⁰.

Le type de répartition des baies du clocher choisi à Chézy (triple baie à chaque face, sur deux étages), reprend cependant une formule fréquente à l'époque romane, mais la composition à laquelle ce choix donne lieu exclut toute source médiévale : elle se présente en façade comme le développé, sur les faces (incluant, au premier étage, les contreforts), de deux portiques superposés ionique et corinthien abritant des baies cintrées.

La toiture en pyramide légèrement renflée sommée d'un lanternon octogonal à flèche ²¹ est probablement d'origine dans son principe, puisque la charpente porte une cloche installée en 1606 ²².

Le décor

Le décor sculpté, outre les chapiteaux, se compose principalement de motifs courants : aux frise d'entablements, où il développe des postes vermiculées et des rinceaux, et en façade des voussoirs de baies, où il prend la forme d'entrelacs. Les ornements restent assez répétitifs aux corniches, concentrés très classiquement dans des modillons à volutes feuillagées et des rangées d'oves ou de denticules (Fig. 4).

Plus remarquables sont les motifs individualisés : géométriques ou figurés, végétaux ou symboliques, finalement très nombreux. La plupart, en haut relief, sont logés dans des cartouches ou caissons au soffite (face de dessous) des architraves, et à l'intrados des cintre des baies, à raison d'un par voussoir, certains formant clefs pendantes (Fig. 4 et 5). Les cent vingt motifs d'intrados sont les plus

20. Comme aux remarquables clochers peu distants et sensiblement contemporains des églises de Fère-en-Tardenois, Sergy, Saint-Rémy-Blanzy, Parcy (Aisne), Troissy (Marne) ou Pierrefonds (Oise), plus ou moins comparables au parti général de la tour de Chézy par leurs proportions ou par l'intégration, toujours limitée, du décor.

21. Elle était revêtue d'ardoises-écaille en 1817. Le clocher occidental de l'église de Troissy (Marne) a un toit de forme comparable, plutôt dôme carré. Nombre d'autres tours de même monumentalité adoptent le couvrement par tambour et dôme de pierre porté sur une terrasse à balustrade, comme à Pierrefonds ou Saint-Remy-Blanzy.

22. Comme l'indique l'épigraphe campanaire, donné par Poquet, qui date la fonte et le baptême.



Fig. 4 : Détail de l'élévation de la face est, au 1^{er} étage : ordre ionique (Cliché C. Corvisier).

variés, et quatre-vingt-huit d'entre eux, principalement aux faces nord et est, sont d'origine, plus ou moins bien conservés. Les motifs de « chiffres » emblématiques ne se trouvent qu'aux intrados (Fig. 4), de même que l'unique cartouche millésimé (Fig. 11).

Il faut apporter une attention particulière, malgré son emphase brouillonne et littéraire, à la description donnée par l'abbé Poquet en 1844, car cet auteur a pu observer nombre de motifs sculptés en partie disparus lors des changements de pierres de la restauration de 1896-1897, ou remplacés par les sculpteurs qui oeuvrèrent de 1932 à 1934 sous la direction de l'architecte en chef des Monuments historiques Jules Tillet²³. Il est certain que les motifs refaits n'ont pas tous repro-

23. La restauration de 1896, antérieure au classement, mais dirigée par un architecte « attaché à la commission des Monuments historiques », Gautier, de Laon, avait été laissée inachevée en janvier 1897 à la mort de l'adjudicataire, Guerbette-Bataille, marbrier à Château-Thierry. À l'interruption des travaux, la façade occidentale était entièrement restaurée. Presque toutes les pierres de parement, de la façade de la nef avec son portail, sa rose et son fronton, des contreforts, des deux étages de baies avec leurs corniches, colonnes et architraves avaient été changées, à l'exception des arcs des baies, laissés en l'état. En revanche aucun « travail artistique » c'est à dire aucune partie sculptée n'avait été réalisée, excepté la frise sous la corniche servant de base au premier étage de baies. Les chapiteaux et les modillons des corniches restaient à l'état de blocs cubiques, comme le montrent les photographies du début du siècle. À la face sud, les parements des contreforts et les corniches étaient en grande partie refaits ; les 6 chapiteaux neufs et les consoles de corniches refaites étaient dans le même état qu'à l'ouest. Les architraves et leurs frises avaient été laissées dans leur état ancien, moins dégradé qu'au sud, à l'exception de quelques reprises ponctuelles (devis et métré aux archives communales).

duit à l'identique les éléments authentiques alors très dégradés. Les architraves, notamment, avaient été complètement remplacées en 1896 sur la face ouest, et le décor de leur soffite laissé à l'état d'épannelage brut ; les sculpteurs de 1932 n'avaient donc aucun modèle en place, et se sont inspirés du décor des autres faces.

Mais laissons la parole à l'abbé Poquet :

« Figurez-vous une porte en ogive surbaissée, surmontée d'une corniche, d'une rose sans meneaux ; puis au-dessus, un petit fronton servant de piédestal à une niche couronnée d'un dais flamboyant ²⁴, et vous aurez une idée exacte de la base de ce clocher que nous ne craignons pas, malgré ce désaccord de style, de placer au nombre des monuments les plus intéressants du département de l'Aisne et surtout comme un des plus beaux ouvrages de la Renaissance. Nous ne connaissons que la porte du château de Fère-en-Tardenois, dont les sculptures sont attribuées à Jean Goujon, et qui lui est antérieure de trente ans environ (*sic*), en état de lui être comparée... Nous commencerons par faire observer que nous avons prouvé deux dates, l'une de 1552 et l'autre de 1555 ; ce qui semble indiquer que ce clocher fut achevé dans ce court espace ²⁵.

« On peut diviser cette tour quadrangulaire en deux ordres, ionique et corinthien, superposés, à partir de la base dont nous avons parlé, jusqu'au dôme. Le premier ordre commence par une corniche parsemée de biglyphes, de métopes, de têtes de bœufs (*en fait des bucrânes*) d'où pendent des guirlandes en grains de chapelet. Chaque façade est percée de trois baies de fenêtres dont les archivoltas, gracieusement entrelacées de broderies, tombent sur des chambranles rudentés (*les piédroits des baies ne portent dans leur état actuel aucune trace de rudentures*). Les voussures (*en fait, l'intrados des arcs*) sont chargées de chiffres et d'attributs divers empruntés aux professions militaires (?) et au règne végétal. Sur les refends s'élèvent quatre colonnettes ioniques ; leur fûts, souvent monolithes, soutiennent une seconde corniche ou entablement ordonné d'ornements multiformes, d'enroulements de feuillages laciniés d'alvéoles rondes ou carrées, d'oves, de denticules et de perles. La corniche occidentale, en forme de doucine, a été refaite il y a environ vingt ans. Le second ordre offre la répétition des mêmes ornements, mais répandus avec plus de profusion. Là, ce sont des choux frisés et contournés, des artichauts, des

24. Cette niche entièrement disparue correspond au bloc de pierres laissé en attente de sculpture par la restauration de 1896 ; elle n'est pas documentée par l'iconographie, les deux seules lithographies représentant la face ouest du clocher avant cette destruction-restauration, n'étant pas assez précises pour exprimer ce détail.

25. Il n'a pas été possible de retrouver l'origine des dates « prouvées » ou « trouvées » par l'abbé Poquet. Le seul millésime actuellement identifiable sur l'édifice doit être lu 1551, et aucun document exploité en relation avec l'église n'accrédite les deux dates en question.



Fig. 5 : Détail de la baie centrale de la face nord, au 1^{er} étage (Cliché C. Corvisier).

feuilles aiguës et déchiquetées, des rinceaux de feuillages imités du flamboyant qui avait paru rendre la pierre ductible, des encadrements et médaillons de perles. Ailleurs, ce sont des figures de chérubins, des chiffres royaux, les H et le C, le K et le C entrelacés de diverses manières, surmontés du croissant, des médaillons de la couronne de France, des écussons, des fleurs de lys (*ces deux derniers types de motifs sont absents dans l'état actuel*), des losanges creusés d'un damier, des carquois et des flèches (*pas de traces actuelles de ce dernier motif*). Les chapiteaux corinthiens, hérissés de feuilles d'acanthé, imitent de loin ces anciennes torches de feu ; la frise, portée sur des modillons plats, laisse apercevoir un ornement courant d'arabesques bordées d'oves... Les murs sont flanqués de contreforts adhérents. C'est entre deux de ces contreforts nord ouest qu'est placée la cage de l'escalier en spirale et enfermée dans une élégante tourelle en encorbellement. Le dessous (*la trompe*) est orné de caissons, occupés par des feuilles étendues, des figures d'angelots. Elle est éclairée par quatre petites fenêtres cintrées, décorées de pilastres cannelés et d'un fronton. »

L'abbé Poquet est, pour ce dernier point, pris en défaut : seule la baie du bas, encadré non de pilastres, mais de termes, a un fronton, les autres n'ayant qu'un entablement. Malgré sa précision, cette description ancienne est incomplète : elle oublie par exemple les motifs en pointes de diamant, piquetés (Fig. 4 et 9), et ceux en « cuirs découpés » (Fig. 6), apparus avec la seconde Renaissance, et encore très neufs pour l'époque.

Il faut encore aller au delà de cette description, en particulier pour rendre compte des motifs figurés dont le caractère est le plus nettement *maniériste*, c'est à dire étrange par sa nature, sa formulation ou sa position dans l'oeuvre.

Au nombre de ceux-ci les « termes », ou figures sans bras engagées dans un piédouche à la première fenêtre de la tourelle d'escalier (Fig. 1 et 3). Ces



Fig. 6 : Détail de l'intrados de la baie face est :
masque léonin (Cliché C. Corvisier).

termes sont curieux par leur emploi en modèle réduit de part et d'autre d'une petite baie, et par le chapiteau ionique qui coiffe directement leur tête, comme celle d'une cariatide ²⁶.

Autre trait insolite : ceux des motifs symbolisant la fuite du temps, têtes et crânes ailés (Fig. 5), sont engagés en caissons dans le soffite des architraves du premier étage, dans le sens de lecture le moins évident, c'est à dire le haut de la tête vers la paroi. À l'intrados des arcs de baies, les motifs figurés mystérieux,

26. Ce décor a été restauré assez fidèlement en 1934, comme le prouvent les photographies antérieures, notamment celles d'Étienne Moreau-Nélaton.

sinon codés, ne sont pas rares, ou ne doivent plus guère aux grotesques de la première Renaissance : parmi eux des têtes d'angelots grimaçants aux ailes repliées, des masques néo-hellenistiques (Fig. 7), une tête léonine d'inspiration antique (Fig. 6)...

Une clef pendante, au milieu de la face nord, est d'une conception particulièrement caractéristique de l'esprit maniériste. *A priori*, l'objet, grossièrement conique, ressemble à une flamme de torche renversée ; un examen plus attentif révèle une tête grotesque barbue de faune ou de « sauvage », quasi anamorphique (Fig. 5).

Un trait de ce programme n'est pas le moins étrange, et le place sans équivoque dans la logique d'un art d'initié, hors de portée des maîtres d'ouvrages présumés, les habitants de Chézy : c'est l'impossibilité de déchiffrer la plupart de ces motifs d'assez petite dimension depuis le sol, du fait de leur éloignement, et de leur position dans l'oeuvre, ce qui tranche singulièrement avec les « marmousets » et les gargouilles du Moyen Age.

Une riche emblématique

Parmi les motifs impossibles à identifier d'en bas, une catégorie mérite une attention particulière : celle des chiffres emblématiques royaux. Ces chiffres sont concentrés dans les intrados des baies du premier étage, et représentés par cinq échantillons conservés ²⁷, offrant chacun une combinaison différente, toutes en référence au règne de Henri II (Fig. 8).

L'emblématique des « sigles » ou « chiffres », soit les initiales ou les symboles personnels des personnages puissants, est, contrairement à l'héraldique, un domaine d'étude relativement peu exploré, comme le constatait il y a trente ans Francis Salet, dans ces mêmes mémoires ²⁸. Au château de Villers-Cotterêts, cet auteur relevait les initiales simples de Henri II et de Catherine de Médicis, et des combinaisons relativement classiques.

L'intérêt majeur et l'originalité assez surprenante des chiffres royaux relevés dans le décor du clocher de Chézy est la variété qu'ils présentent, plus grande que dans le programme de certains grands chantiers d'essence royale ou princière. Ils comportent en outre deux combinaisons rares, sinon uniques.

On relève un H coiffé d'une couronne fermée (Fig. 9). Ce type de couronne, dit « à l'impériale », est adoptée par François I^{er} à partir des années 1520, et

27. Un au nord, trois à l'est, un au sud. On ne peut exclure que la face ouest en ait aussi comporté avant les restaurations dont elle a fait l'objet.

28. F. Salet, « L'emblématique de François I^{er} et de Henri II au château de Villers-Cotterêts », *Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'Archéologie de l'Aisne*, t. XV, 1969, p. 116-120.

symbolise, non les prétentions des Valois à l'Empire, mais la notion naissante d'absolutisme du pouvoir royal appuyé sur l'appareil d'État, et notamment, sur le Parlement ²⁹.

On retrouve le H, traversé de deux croissants de lune croisés, selon une composition plus connue sous une variante ambiguë dans laquelle les croissants se transforment en D (Diane de Poitiers), adossés aux jambages du H, qu'on peut aussi bien interpréter comme des C (Catherine) ³⁰. À Chézy, le chiffre, curieusement placé « de champ », est sans équivoque, la pointe des croissants de lune dépassant des jambages du H : c'est la formulation qu'on trouve au retable en pierre du maître-autel de l'église de Taverny (Val d'Oise), dû au mécénat du connétable Anne de

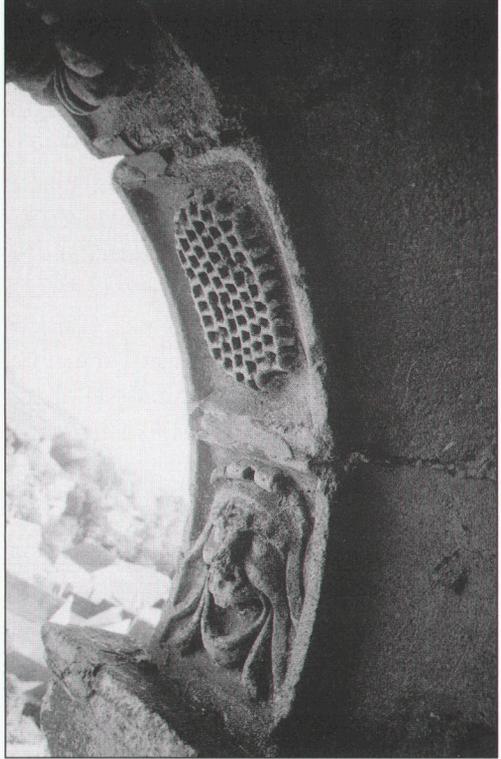


Fig. 7 : Détail de l'intrados de la baie face est : masque grimaçant (Cliché C. Corvisier).

Montmorency. Le croissant de lune est l'emblème choisi par Henri II avec sa devise : *Donec totum impleat orbem* (« Jusqu'à ce qu'il remplisse tout le disque ») lorsqu'il devint dauphin. Il peut paraître, dans certains cas, quelque peu ambivalent, étant aussi un attribut de la déesse Diane. Il est souvent employé par groupe de trois, enchevêtrés, notamment à Villers-Cotterêts et au pavement du château d'Écouen, chez Anne de Montmorency.

Le K est un chiffre plus fréquemment employé que le C comme initiale de Catherine de Médicis ³¹. À Chézy, deux de ces K voisinent sur deux vousoirs, celui de dessus traversé par un croissant, ce qui est rare (Fig. 8).

Enfin, la composition la plus compliquée présente à Chézy, qui paraît

29. voir F. Salet, *op. cit.*, p. 118.

30. Au château d'Anet, réalisation royale offerte à Diane, on ne peut douter que le chiffre croisé soit le D de la favorite. À Paris, au Louvre, le chiffre, timbré à la « façade Lescot » du vivant de Henri II, reste ambigu, mais il ne l'est évidemment plus à la colonne « astrologique » édifée dans les années 1570 pour Catherine à l'Hôtel de Soissons, le C y étant nettement exprimé (voir à ce sujet, M.-N. Baudouin-Matuszek, dir., *Paris et Catherine de Médicis*, Paris, D.A.A.V.P., s.d., notamment l'article de Catherine Madoni sur « L'hôtel de la reine », p. 108-127.)

31. On le trouve aussi à Villers-Cotterêts et à Écouen.

inédite, offre un H formé de deux K affrontés portant un croissant de lune ouvert vers le haut (Fig. 10).

L'emblématique royale était présente sur des réalisations architecturales du connétable de Montmorency destinées à être vues par le roi. Outre Écouen, déjà cité, la *porte Chapelle* de Compiègne, anciennement nommée *La connétable* parce qu'élevée sur l'ordre de Montmorency en 1552, présente des monogrammes composés de Henri II. Le dessin de son ordonnance est traditionnellement attribué à Philibert de L'Orme ³².

En marge des chantiers d'élite, on trouve un exemplaire du monogramme H aux deux D croisés, accompagné des trois croissants, à l'hôtel de la Chancellerie de Loches (Indre et Loire), millésimée 1551, où l'intervention du roi est à exclure. De même, un hôtel disparu d'Orléans comportait des caissons figurant un H enlacé à un D, les trois croissants croisés et un arc avec carquois et croissant, attribués de Diane, mais aussi attribués royaux. L'emploi de cette emblématique peut donc ressortir, comme signe d'hommage, de l'initiative d'un maître d'ouvrage courtisant, plus ou moins dans les faveurs du roi.

Son emploi dans le programme d'une église paroissiale, relativement rare, n'est pas sans exemples en Ile de France. On trouvait les chiffres royaux, associés ou non à d'autres monogrammes de mécènes seigneuriaux, dans diverses églises du Nord de l'Ile de France, réalisations groupées en véritables foyers d'architecture Renaissance. On peut citer Berville, vers 1552, Goussainville, dans une campagne millésimée 1559, Pontoise, avant la mort de François I^{er}, Vétheuil, vers 1551 ³³.

Plus près de Chézy-sur-Marne, et avec une curieuse coïncidence toponymique, la remarquable église Saint-Denis de Chézy-en-Orxois présente dans ses clefs pendantes le H couronné, le H croisé de deux D (ou C?) et le millésime 1555 datant la campagne de reconstruction homogène à laquelle les voûtes appartiennent.

À la recherche d'un mécène et d'un maître d'œuvre

La qualité et la modernité du programme décoratif de la tour de Chézy-sur-Marne, contrastant avec la simplicité un peu pauvre du reste de l'église, porte à s'interroger sur le mécénat qui est à l'origine de cette réalisation, qu'on ne saurait raisonnablement accorder à la seule responsabilité des habitants du bourg.

32. Voir E. Woillez, *Répertoire archéologique du département de l'Oise* 1862, p. 124 ; A. Blunt, *Philibert de L'Orme*, Paris, 1963, p. 102.

33. Voir à ces noms dans Montclos (J.-M. Perouse de) dir., *Le guide du patrimoine, Ile de France*, Paris, Hachette, 1992.

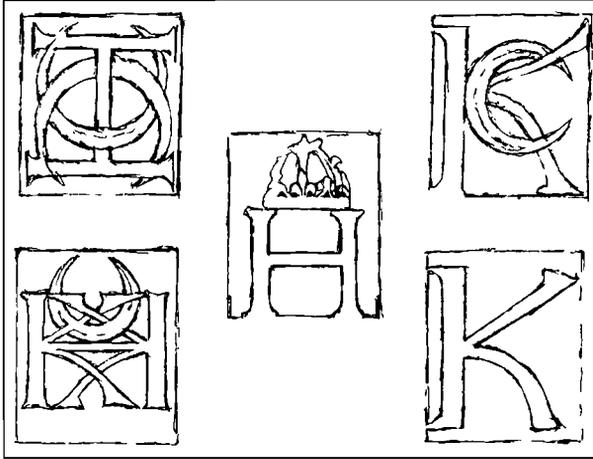


Fig. 8 : Relevé des 5 motifs d'emblématique royale conservés au 1^{er} étage (C. Corvisier)

Les monogrammes royaux déclinés sous des formes tellement variées suggèrent *à priori* l'hypothèse d'un financement royal, proposée à demi-mot par l'abbé Poquet qui, on l'a vu, suppose les travaux du clocher consécutifs à un passage du roi Henri II à Chézy, « avec son épouse, la reine Catherine de Médicis, et la duchesse de Valentinois... », en 1552, sur la route de Metz. L'itinéraire est plausible... Il y a deux inconvénients à cette hypothèse : le premier est que le seul millésime relevé sur le clocher, 1551, est antérieur à ce présumé « royal passage, qui avait été sans doute marqué par de grands bienfaits ». Le second inconvénient est l'absence de mentions de sources à l'appui de l'évocation du passage du roi à Chézy. Le manuscrit de *L'histoire de Château-Thierry* de l'abbé Hébert, auquel l'abbé Poquet a beaucoup emprunté pour sa propre *Histoire de Château-Thierry*, pas plus que d'autres travaux concernant les environs de cette ville, n'apporte aucun éclaircissement sur cet épisode. Une recherche auprès de Mme Marie-Noëlle Baudouin-Matuszek, responsable de la publication des Actes de Henri II, qui nous a ouvert son fichier aux Archives nationales, n'a pas permis de confirmer formellement le passage du roi à Chézy en 1552, aucune pièce ne s'y rapportant. On trouve par contre des mentions d'un séjour de Henri II à Château-Thierry du 3 au 6 août 1547, qui ouvre toute hypothèse d'un passage par Chézy.

Malgré la situation du clocher sur la nef, qui le faisait en principe échapper à la maîtrise d'ouvrage de l'abbé de Chézy, il ne faut pas exclure l'hypothèse d'un mécénat venu précisément de l'abbé alors en titre, François de Langeac, dont la famille, d'origine brivadoise ³⁴, eut une véritable mainmise sur le siège abbatial de Chézy durant les six premières décennies du XVI^e siècle ³⁵.

34. NDLR : Brivadois, de Brioude (Haute-Loire)

35. Sur les Langeac ou Langhac, voir L. Maillat-Guy, *Généalogie de la maison de Langeac, à propos des abbés de Saint-Antoine: Antoine, François et Louis de Langeac*, Lyon, 1929.



Fig. 9 : Détail de l'intrados de la baie face est :
H couronné (Cliché C. Corvisier).

Les premiers abbés de cette lignée furent deux des fils de Jacques de Langeac, sénéchal d'Auvergne, et de Marie de Clermont-Lodève : Jean de Langeac, abbé de Chézy de 1501 à 1503, puis son frère cadet Antoine de Langeac, protonotaire apostolique, archidiacre de Rouen, qui lui succède, et meurt le 9 juillet 1519, ayant accompli l'oeuvre de restauration de l'abbaye de Chézy.

Après eux, les deux nouveaux abbés de Langeac sont aussi frères, mais appartiennent à la génération suivante ³⁶ : Gabriel de Langeac, vicaire général de l'ordre de Cluny, est abbé de Chézy de 1519 à sa mort en 1528. Francois de

36. Il s'agit de deux des quinze enfants de Tristan de Langeac, lui-même fils aîné du sénéchal d'Auvergne.



Fig. 10 : Détail de l'intrados de la baie face nord :
H et K affrontés et croissant (Cliché C. Corvisier).

Langeac, abbé de la Celle en 1527, reste abbé de Chézy de 1528 à 1562, en même temps que de Saint-Antoine en Viennois.

François de Langeac est l'exécuteur testamentaire de son frère Jean de Langeac ³⁷, qui demeure sans conteste la personnalité marquante de la famille. Outre une carrière abbatiale cumulative ³⁸, il fut protonotaire, évêque d'Avranches en 1526, puis évêque de Limoges de 1533 à sa mort en 1541. Son tombeau en la cathédrale de Limoges, datant de 1544, célèbre dans l'histoire du mécénat artistique de la Renaissance, a pu être attribué à Philibert de L'Orme ³⁹. Jean de Langeac était en outre un des hommes de confiance auvergnats de François I^{er}, comme le cardinal Duprat, seigneur de Nantouillet. Aumônier, conseiller au grand conseil et maître des requêtes ordinaire du roi, il fut pour lui ambassadeur dans la plupart des cours d'Europe : Rome, Venise, Allemagne, Angleterre, Écosse, en Pologne, au Portugal, en Suisse et auprès du duc de Ferrare ⁴⁰.

Frère et confident de ce prélat mécène d'envergure ouvert à l'italianisme, François de Langeac, abbé de Chézy trente-quatre ans durant, dans une période

37. Arch. nat., Minutier central, XIX-159, 21 mars 1542.

38. Abbé commendataire d'Eu, de Notre-Dame de Clermont, d'Escharlis, de Pébrac, Saint-Gildas-du-Bois.

39. Voir A. Blunt, *Philibert de L'Orme*, Paris, 1963, p. 86.

40. Vingt-trois actes royaux de François I^{er} témoignent de sa brillante carrière, retracée par F. Bodin, « Jean de Langeac, mécène et humaniste », *Bulletin de la société archéologique du Limousin*, CX, 1955, p. 81-104.

couvrant la seconde moitié du règne de François I^{er} et tout le règne de Henri II, ne saurait, à notre sens, être étranger à la construction de la tour clocher de Chézy. Oeuvre de mécénat, cette tour exceptionnelle, malgré l'absence de l'écu de l'abbé dans ce qui reste des motifs emblématiques, n'a pas de maître d'ouvrage plus vraisemblable. L'abbaye de Chézy avait été restaurée par son oncle Gabriel de Langeac, peut-être aussi responsable de l'amorce de la reconstruction de l'église Saint-Martin. Il restait à François de Langeac, pour marquer son abbatiat, à faire reconstruire la nef de cette église, dans un premier temps, puis à couronner son oeuvre par la construction, autrement ambitieuse, de la tour du clocher, conçue comme un morceau de bravoure architecturale. Telle est l'hypothèse que nous proposons.

La personnalité du concepteur ou encore celle des maîtres maçons et sculpteurs de cette oeuvre assez atypique sont, elles, complètement inconnues. Le chantier est contemporain de la carrière de Philibert de L'Orme, nommé inspecteur des bâtiments royaux par Henri II en 1548, concepteur vers 1552 de la chapelle du parc du château de Villers-Cotterêts⁴¹, et de celle de Jean Bullant, architecte du connétable Anne de Montmorency et concepteur à partir de 1555 environ du pont-galerie du château de Fère-en-Tardenois, l'une des oeuvres majeures du temps dans la région.

Si, en toute objectivité, la composition générale de la tour de Chézy ne révèle pas l'intervention d'un architecte de l'envergure d'un de L'Orme ou d'un Bullant, elle peut toutefois être issue du travail d'un bon architecte d'exécution et d'une équipe de maçons, tailleurs et sculpteurs expérimentés sur des chantiers dus au mécénat du roi, où à celui de grands seigneurs de son entourage.

On remarque à cet égard que Pierre Désilles, maître des oeuvres de maçonneries du connétable Anne de Montmorency à Chantilly en 1557, est attesté à Fère-en-Tardenois au moins à partir de 1564, et qu'il réalise le programme d'une église paroissiale à Nantouillet, près de Meaux, pour Antoine IV Duprat en 1561⁴². Son frère Robert Désilles oeuvre à Gandelu, chez le connétable, en 1564. Les réalisations auxquelles ils ont travaillé, souvent sous la direction de Bullant, sont toutefois sans grande parenté avec la tour de Chézy, et sensiblement postérieures.

Un peu plus tôt, d'autres maîtres maçons d'importance secondaire ont travaillé comme architectes de conception et d'exécution sur des chantiers royaux : il s'agit des frères Le Breton. Jacques et Guillaume, frères cadets de Gilles, l'entrepreneur des oeuvres du château de Fontainebleau depuis 1527, sont actifs au château de Villers-Cotterêts entre 1533 et 1551. Guillaume Le Breton vit et tra-

41. Voir C. Riboulleau, *Villers-Cotterêts, un château royal en forêt de Retz*, Amiens, Cahiers de l'Inventaire, 1991, p. 104-108.

42. Voir C. Grodecki, *Documents du minutier central des notaires de Paris sur l'histoire de l'art au XVI^e siècle (1540-1600)*, Paris, 1985-1986, t. I.

vaillie encore à Paris en 1557⁴³. On ne peut exclure une certaine proximité dans le traitement des deux ordres ioniques et corinthien à la façade du corps principal de Villers-Cotterêts, achevé vers 1539 au plus tôt, et au clocher de Chézy. Rien de décisif cependant, et l'exemple du travail de ces maîtres maçons royaux ne peut offrir, en l'état des connaissances, qu'un terme de comparaison pour tenter de cerner le profil du maître d'oeuvre de la tour de l'église de Chézy.

Conclusion

La tour de Saint-Martin de Chézy n'est pas de ces édifices nourris de traditions locales qui reflètent l'identité artistique d'une région. Elle est au contraire une oeuvre isolée sans doute voulue par son mécène comme une création digne des formes les plus modernes de l'art de la cour des Valois au milieu du XVI^e siècle. Savant, codifié, le programme ornemental de cette tour paraît dicté par l'ambition personnelle d'un aristocrate, et tend à nier les besoins de la communauté de paroissiens dont l'église n'est qu'un prétexte, tant s'y affirme la disproportion de l'investissement financier accordé à l'art.

Christian CORVISIER



Fig. 11 : Détail de l'intrados de la baie face nord : motif millésimé 1551 (Cliché C. Corvisier)

43. C. Riboulleau, *op. cit.*, p. 32.